Envoyé en préfecture le 21/03/2026
Reçu en préfecture le 21/03/2026
Publié le
ID : 056-215600925-20260320-DEL_21_2026-DE

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL N°21 – 2026

Date de convocation :
16 mars 2026

Nombre de conseillers :
En exercice : 15
Présents : 14
Absente représentée : 1

L'an deux mil vingt-six, le vendredi vingt mars à dix-neuf heures trente minutes, les membres du conseil municipal légalement convoqués se sont réunis en séance publique dans la salle du conseil municipal sur la convocation qui leur a été adressée par le Maire conformément aux articles L.2121-10 et L.2122-8 du Code Général des Collectivités Territoriales.

ÉTAIENT PRÉSENTS :
Mme Laëtitia BRIZOUAL, M. Christophe LE TUTOUR, Mme Marie-Thérèse EVEN, M. Joseph LE GUENIC, M. Thierry JEHANNO, M. Michel GAINCHE, M. Eric POSSEME, Mme Christelle GAULARD, Mme Lydia LE CLERE, Mme Véronique NICOLEAU-FRANCHETEAU, M. Jonathan LE PRIELLEC, Mme Typhen GROSEIL, Mme Laura CANTRELLE, M. Thomas HARNOIS

ÉTAIT ABSENTE REPRÉSENTÉE :
Mme Florine CORRE donne pouvoir à Mme Laëtitia BRIZOUAL

Mme Véronique NICOLEAU-FRANCHETEAU a été désignée secrétaire de séance.

****

OBJET :
Election des adjoints au Maire

Il a été procédé, ensuite dans les mêmes formes et sous la présidence **de Mme Laëtitia BRIZOUAL**, élue Maire, à l'élection des Adjoints.
Chaque conseiller municipal, à l'appel de son nom, a remis dans l'urne son bulletin de vote écrit sur papier blanc,

1er ADJOINT
Le dépouillement du vote au premier tour de scrutin a donné les résultats ci-après :
Nombre de bulletins trouvés : 15
A déduire bulletin blanc : 0
Suffrages exprimés : 15
Majorité absolue : 8

M. Christophe LE TUTOUR a obtenu 15 voix.
M. Christophe LE TUTOUR ayant obtenu la majorité absolue, a été proclamée 1er Adjoint au Maire.

2ème ADJOINT
Le dépouillement du vote au premier tour de scrutin a donné les résultats ci-après :
Nombre de bulletins trouvés : 15
A déduire bulletin blanc : 0
Suffrages exprimés : 15
Majorité absolue : 8

Mme Marie-Thérèse EVEN a obtenu 15 voix.
Mme Marie-Thérèse EVEN ayant obtenu la majorité absolue, a été proclamé 2ème Adjoint au Maire.

3ème ADJOINT
Le dépouillement du vote au premier tour de scrutin a donné les résultats ci-après :
Nombre de bulletins trouvés : 15
A déduire bulletin blanc : 0
Suffrages exprimés : 15
Majorité absolue : 8

M. Joseph LE GUENIC a obtenu 15 voix.
M. Joseph LE GUENIC ayant obtenu la majorité absolue, a été proclamé 3ème Adjoint au Maire.

Pour extrait conforme
La Maire
Laëtitia BRIZOUAL

MAIRIE DE KERFOURN 56920